

CONCERTATION PUBLIQUE

RÉAMÉNAGEMENT DE LA RD8n ENTRE LE ROND-POINT DE LA 4^e RÉGION AÉRIENNE ET L'AVENUE DE L'ARC DE MEYRAN (ÉCHANGEUR 30)

La Ville d'Aix-en-Provence organise une concertation publique du 2 juin au 2 juillet 2025 concernant le réaménagement de la RD8n, sur le tronçon situé entre le rond-point de la 4^e Région aérienne et l'avenue de l'Arc de Meyran, au niveau de l'échangeur 30.

Une réunion publique se tiendra en présence de Sophie Joissains, maire d'Aix-en-Provence, le lundi 2 juin à 18h, salle des États de Provence à l'Hôtel de Ville.

Éric Chevalier, adjoint délégué aux déplacements et au quartier du Pont de l'Arc, ainsi que le comité de pilotage du projet, seront également présents pour répondre aux interrogations des habitants.

Situé au-dessus de l'autoroute A8, l'échangeur du Pont de l'Arc — aussi appelé échangeur 30 ou diffuseur 30 — relie le centre-ville aux quartiers sud : Pont de l'Arc, Les Milles et Luynes. Actuellement conçu comme un espace strictement routier, il présente des espaces publics peu accueillants et peu adaptés à la circulation des piétons et des cyclistes.

Le projet de réaménagement vise à transformer cet axe structurant en un lieu plus fonctionnel et agréable, avec pour objectifs :

- Mise en conformité réglementaire de l'échangeur autoroutier
- la sécurisation des traversées piétonnes
- la création de pistes cyclables
- la végétalisation et la désimperméabilisation des sols pour lutter contre les inondations et les îlots de chaleur
- une amélioration globale de la qualité urbaine.

Donnez votre avis sur les essences d'arbres

Dans le cadre du programme de végétalisation, les habitants pourront voter en ligne pour leurs trois essences d'arbres préférées, parmi une sélection de cinq espèces.

Ces essences ont été choisies en partenariat avec le programme européen AirFresh, développé par Pierre Sicard, docteur en sciences, qui évalue les capacités des arbres urbains à filtrer la pollution atmosphérique et à offrir des bénéfices environnementaux, sanitaires et sociaux.

Informations aux habitants

Le projet sera présenté du 9 juin au 19 juin 2025 de 11h00 à 12h00 et de 13h30 à 16h30 en Mairie Annexe du Pont de l'Arc, Salle des Mariages, accompagné d'une exposition.

Le dossier de concertation et un registre seront également disponibles en format papier au sein de la mairie annexe du Pont de l'Arc.

Des permanences techniques se tiendront sur place, de 11h à 17h, aux dates suivantes :

- Mercredi 11 juin
- Samedi 14 juin
- Lundi 16 juin
- Mercredi 18 juin

Le dossier de concertation, l'adresse mail permettant de déposer vos observations, ainsi que la plateforme de vote en ligne pour les essences d'arbres seront accessibles à partir du lundi 2 juin sur : www.aixenprovence.fr

Un projet partenarial

Ce projet est mené en collaboration avec de nombreux partenaires institutionnels et associatifs : Métropole Aix-Marseille-Provence, Département des Bouches-du-Rhône, concessionnaire autoroutier Escota, comités d'intérêts de quartiers et l'association Adava.